

AUTORISATION PARENTALE

**Le piercing est pratiqué dans des conditions d'hygiene strictes :
Antiseptie de la peau, utilisation de gants, bijoux et aiguilles stériles et à usage unique
et pinces stérilisées à l'autoclave.**

Les matériaux utilisés sont du titane, du niobium, de l'or 750/1000ème ou du PTFE.

**Tout problème infectieux qui pourrait survenir par la suite serait dû au non-respect des
consignes de nettoyage ou une allergie à un produit pharmaceutique.**

**Certains piercings sont susceptibles d'être rejetés par l'organisme, il s'agit d'un
phénomène non prévisible.**

Le pierceur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

Je soussigné(e) :

Responsable légale du/de la mineur(e) :

Né(e) le :

Adresse :

.....

**Sains de corps et d'esprit, certifie avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus
et m'engage à les respecter sans réserve.**

**Je certifie être majeur(e) et autorise le studio Wélie Piercing situé Boulevard de Pérolles 26 ,
1700 Fribourg à piercer le/la mineur(e) que je représente et accompagne.**

Nature de la prestation :

Le :

Signature :

- **Photocopie de la pièce D'identité du responsable légal et de l'enfant**
- **Autorisation dûment remplie et signée**
- **Un n° de téléphone pour la confirmation le jour du piercing , si le/la mineur n'est pas accompagné/e**

Votre numero :